

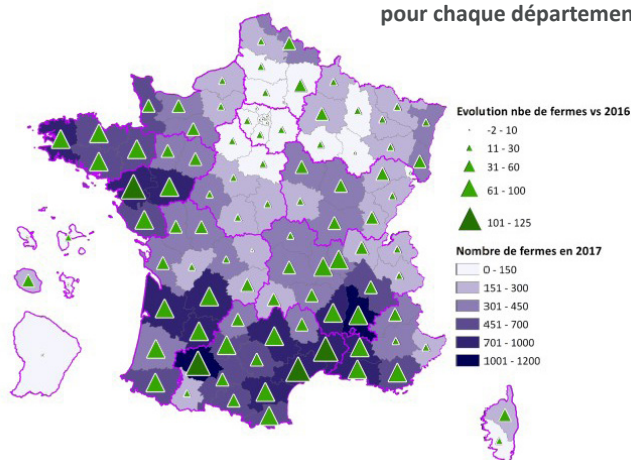
PRODUCTION, CONSOMMATION, RESTAURATION, EMPLOI... LA DYNAMIQUE DE LA BIO EN FRANCE & DANS LE GRAND OUEST*



LA BIO EN 2017 (ÉDITION 2018)

- 36 691 fermes (+14%/2016)
- 1 777 727 d'hectares (+16%/2016)
- 17 353 transformateurs, distributeurs et importateurs (+17%/2016)
- La Bio représente près de 134 500 emplois directs, soit 12,5% des emplois agricoles
- Un marché de 8,3 milliards € (+17%/2016) et 4,4% du marché alimentaire français
- 69% des produits Bio consommés en France proviennent de France
- Près de 9 Français sur 10 ont consommé Bio, dont 70 % de consommateurs «bio-réguliers» au moins une fois par mois (Baromètre Agence Bio)

Nombre de fermes Bio en 2017 et évolution par rapport à 2016 pour chaque département



Sources : Agence Bio / OC 2018, Agreste 2017

PANORAMA GÉNÉRAL SUR LA PRODUCTION BIO EN FRANCE EN 2017

Fin 2017, 36 691 exploitations agricoles étaient engagées en Agriculture biologique, soit une augmentation de 14% par rapport à 2016.

Les exploitations Bio représentaient alors 8,26% des exploitations agricoles en France.

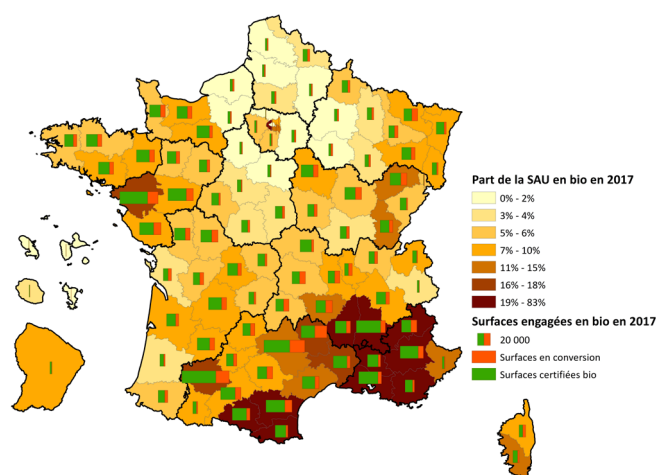
La superficie en mode de production biologique était de 1,74 milliards d'hectares Bio et en conversion (+15%), .

Les surfaces conduites en Bio représentaient fin 2017 plus de 6,4%* de la surface agricole nationale. *Agence Bio 2017

Les cheptels Bio en 2017 (vs 2016) :

- 111 616 Brebis lait (+19%)
- 213 326 Brebis viandes (+10%)
- 193 952 Bovins laitiers (+27%)
- 187 988 Bovins allaitants (+10%)
- 66 991 Chèvres laitières (+14%)
- 11 314 555 Poulets de chair (+16,3%)
- 4 998 727 Poules pondeuses (+14,3%)
- 10 924 Truies (+14%)

Surface Bio et en conversion et part dans la SAU de chaque département en 2016



Source : Agence Bio / OC, Agreste 2017

DANS LE GRAND OUEST*

Fin 2017, le Grand Ouest comptait 7 260 exploitations agricoles en Bio, soit une augmentation de près de 15% du nombre d'exploitations en un an.

352 525 hectares étaient conduits en Bio et en conversion, soit une progression de 12% des surfaces Bio et conversion en un an.

La progression du nombre d'exploitations agricoles Bio varie d'une région à l'autre entre 2016 et 2017 :

Bretagne : + 13,4% / Normandie : +14,7% / Pays de la Loire : +15,1%

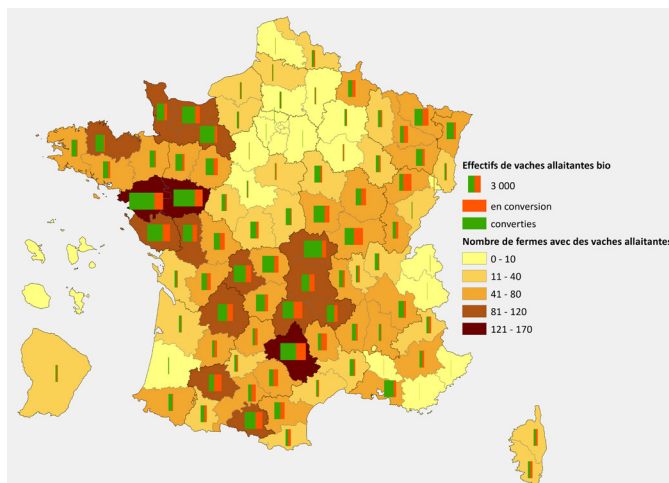
* Grand Ouest : Bretagne, Pays de la Loire et Normandie

LES PRODUCTIONS ANIMALES

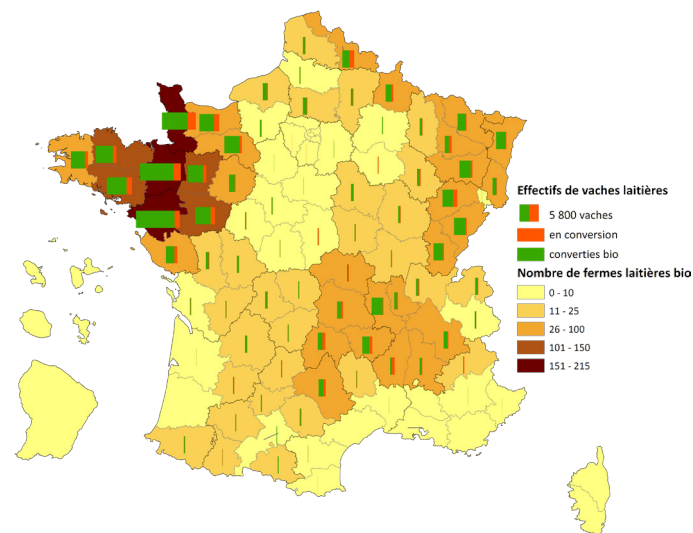
Plus d'un agriculteur Bio sur 3 est éleveur !

Le nombre d'élevages et les cheptels certifiés Bio et en conversion ont progressé en 2017.

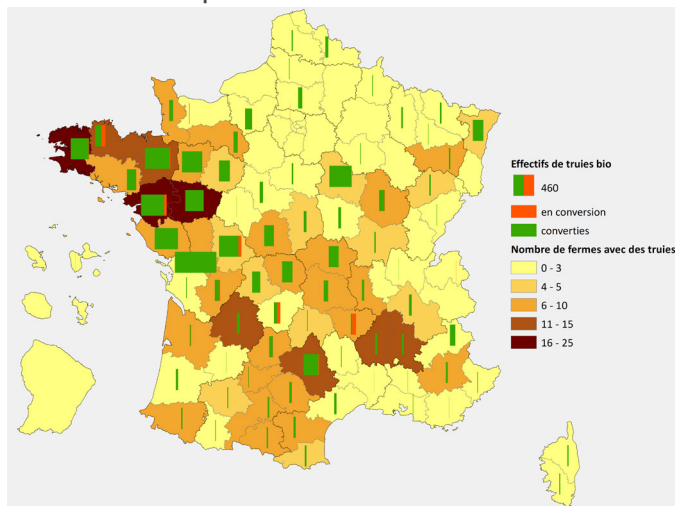
Nombre de vaches allaitantes en 2016



Nombre de vaches laitières en 2016



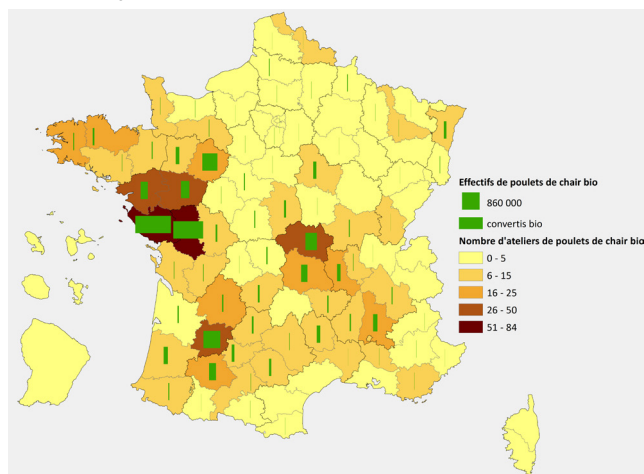
Nombre de truies reproductrices en 2016



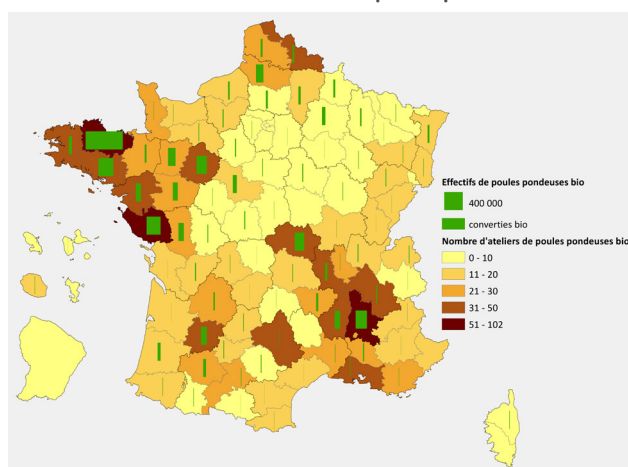
LE POINT SUR... LA DYNAMIQUE BIO EN FRANCE & DANS LE GRAND OUEST

Le nombre de **poules pondeuses Bio** a augmenté en France de 21% entre 2016 et 2017 (contre +12% entre 2015 et 2016), pour atteindre 5 milliards de poules. Le nombre d'élevages Bio + conversion est de 1 780 (+7%). **Le Grand Ouest rassemble 52 % de la production nationale de poules pondeuses.**

Nombre de poulets de chair en 2016



Nombre de poules pondeuses en 2016



LES OPÉRATEURS AVAL DE LA FILIÈRE BIO

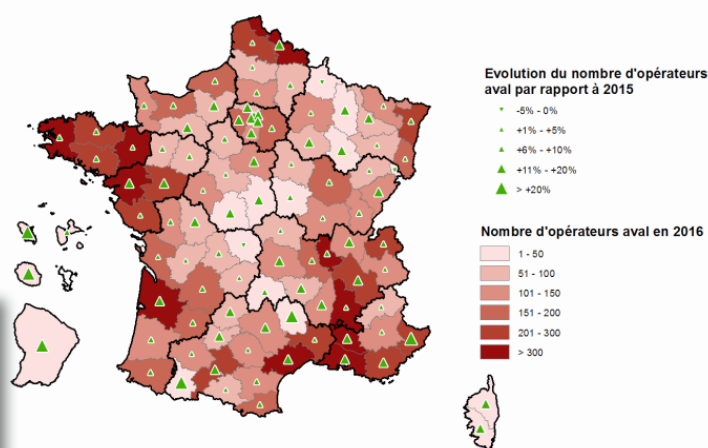
Le développement aval de la filière Bio s'est également poursuivi en 2017. Ainsi, fin 2017, on dénombrait en France un total de **17 350 opérateurs engagés en Bio** (+17% / 2016), répartis comme suit :

- **12 300 transformateurs** (+16%) travaillant à partir de matières premières issues de l'Agriculture Biologique
- **4 780 distributeurs** de produits Bio (grossistes et détaillants +19%)

DANS LE GRAND OUEST

2 874 opérateurs Bio (transformateurs et distributeurs) sont localisés **sur le Grand-Ouest** (1173 en Bretagne, 1113 en Pays de Loire et 588 en Normandie).

Nouveaux engagements d'entreprises de transformation et de distribution en Bio en 2016



Source : Agence Bio / OC

DISTRIBUTION, MARCHÉ, CONSOMMATION : LES CHIFFRES CLÉS EN FRANCE

DES CIRCUITS DE DISTRIBUTION DIVERSIFIÉS ET DYNAMIQUES

En 2017, la répartition des ventes de produits Bio confirme la diversité des différents circuits de distribution, acteurs de ce marché (en parts de marché) :

- 46,1% via les Grandes Surfaces Alimentaires
- 36,3% via les magasins spécialisés Bio
- 12,7% directement du producteur au consommateur
- 4,9% par les artisans

UN MARCHÉ DE PLUS DE 8,4 MILLIARDS D'€ EN 2017

En 2017, le marché des produits alimentaires issus de l'Agriculture Biologique a été estimé à **8,373 milliards d'€ (+17%/2016)**. Le marché de l'alimentation Bio représente 4,4% du marché alimentaire total en 2017 (contre 1,9% en 2010). Ce marché a doublé en 5 ans passant de 4 189 à 8 373 millions d'€, entre 2012 à 2017.

Plus de la moitié des ventes (en valeur) de produits Bio a été effectuée au **rayon frais** en 2017. En 2017 comme en 2016, le moteur de la croissance se situe avant tout aux rayons **épicerie** (+31%), **fruits et légumes frais** (+17%) et les boissons alcoolisées (+15%). Par ailleurs, les viandes bio affichent une croissance de 13% de leurs ventes.

Du côté de la **Restauration Collective**, les produits Bio représentent 452 millions d'€ en 2017 (+9,9% par rapport à 2016).

Source : Agence Bio / AND-I - 2018

DU CÔTÉ DES CONSOMMATEURS

- **92% des Français** ont consommé Bio en 2017.
- Part des consommateurs réguliers (au moins une fois par mois) en augmentation : 73% en 2017 (vs 69% en 2016).
- Les Français ont une image positive de la Bio : 91% estiment qu'elle contribue à préserver l'environnement, et 89% estiment que les produits Bio sont bons pour la santé.
- Hors de leur domicile, les Français souhaitent aussi consommer des produits Bio :
 - 90% des parents se disent intéressés par la Bio à l'école
 - 81% des actifs sur leur lieu de travail
 - 83% des Français en restauration commerciale.

Source : Baromètre de consommation et de perception des produits biologiques en France - Agence BIO / CSA - 2017

TOUJOURS PLUS DE BIO EN RESTAURATION HORS DOMICILE...

Le marché des produits bio en RHD est estimé à **452 millions d'euros en 2017**, en croissance de **7% par rapport à 2016**. Il se répartit en 246 millions d'euros en restauration collective et 206 millions en restauration commerciale. Il répond aux attentes des français puisque :

- 83% des Français attendent des produits bio dans les restaurants,
- 80% dans les hôpitaux
- 77% dans les maisons de retraite,
- 73% dans les centres de vacances,
- 70% en restauration rapide et même 56% dans les distributeurs automatiques.
- 81% des actifs souhaitent des repas avec des produits bio sur leur lieu de travail ou dans leur restaurant d'entreprise.

Source : Observatoire 2017 des produits biologiques en restauration hors domicile – Agence Bio et Etude Agence Bio/CSA 2017.

REPÈRES PAR FILIÈRE...

FILIÈRE PORCINE BIOLOGIQUE

On dénombre 500 élevages en Bio et en conversion en France (+14% entre 2016 et 2017). Les truies Bio (10 200 en 2017) représentent 1% du cheptel national. Les abattages ont progressé de +8% en 2017 et totalisent 11 171 tonnes produites en 2017 (+8%). En 2017, la filière porcine Bio a encore rencontré des difficultés pour couvrir la demande tandis que l'offre reste limitée même si de nouveaux opérateurs se sont lancés (Le Gouessant, Cooperl...) en parallèle des historiques (BVB, Biodirect, Unébio...). Le Grand Ouest détient 40% du cheptel de truies reproductrices Bio.

Les Grandes Surfaces Alimentaires sont le principal circuit de distribution de la viande porcine biologique. Au détail, elles détiennent 45% du marché, suivi par les magasins Bio (29%).

Sources : Agence Bio & Observatoire des viandes biologiques de la commission d'INTERBEV - 2017

FILIÈRE "LAIT" BIOLOGIQUE

Filière Lait de vache Biologique

En 2017, la collecte de lait Bio poursuit sa progression et de nombreux producteurs se sont engagés en Bio en 2016 et 2017. En 2017, la collecte de lait de vache Bio représente plus de 3% de la collecte totale. Fin octobre 2018, l'enquête conversion du CNIEL estime que la France aura 3 335 producteurs de lait de vache Bio avec une collecte de 863 millions de litres de lait Bio. Fin 2019, la collecte nationale devrait avoisiner le milliard de litres de lait Bio. Enfin, plus de 50% de la collecte nationale est réalisée dans le Grand Ouest.

Sources : FranceAgriMer - EML – 2018 et CNIEL – Enquête conversion 2018

Filière Lait de chèvre et de brebis Biologiques

En 2017, d'après l'Agence Bio, la France compte plus de 1000 fermes en Bio et en conversion en chèvre et 500 en brebis laitière, soit respectivement une progression de 12% et 15% par rapport à 2016. Le cheptel de chèvre en Bio et en conversion compte 6 700 têtes (+14%) et celui de brebis laitière Bio rassemble 111 600 têtes (+19%). Ces deux filières sont caractérisées par une part de production-transformateur bien plus importante qu'en lait de vaches, environ 20% en chèvre et 15% en brebis. Les collectes sont en croissance surtout pour le lait de Brebis : 22,6 millions de litre en 2016 à comparer aux 5,7 millions de litre de lait de chèvre. La collecte de lait de brebis Bio représentait en 2016, 8% de la collecte française de lait de brebis et celle de lait de chèvre seulement 1,2% de la collecte nationale de lait de chèvre. Les fabrications de fromages à base de lait de brebis et de chèvre sont en augmentation d'après FranceAgriMer.

FILIÈRES "VIANDES" BIOLOGIQUES

Les viandes Bio représentent 10% du marché Bio français en 2017.

Le marché de la viande Bio a progressé de 13% entre 2016 et 2017 et avoisine les 800 millions d'euros.

Abattages : Ils progressent de +10% par rapport à 2016 et sont estimés à 37 552 tonnes toutes espèces confondues sans les volailles. La disponibilité en animaux continue de croître grâce à d'importants débouchés commerciaux diversifiés.

En 2017, la majorité des ventes en volume a été réalisée au sein de la grande distribution (19 712 tonnes). Le 2ème distributeur de viande Bio reste les magasins spécialisés (17 % de parts de marché) qui progressent de +12 %. Le 3ème débouché est la boucherie artisanale (14% des volumes). La vente directe, connaît également une progression (+10%) et représentait, en 2017, 10% de la distribution de viandes Bio en France. Enfin, la RHD affiche la croissance qui reste faible (+4%).

Sources : Agence Bio & Observatoire des viandes biologiques de la commission Bio d'INTERBEV - Données 2017 - Communiqué de presse du 07/07/2018

FILIÈRE «VOLAILLE DE CHAIR» BIO

Volailles de chair biologique : un marché de 206 millions d'€ en 2017 (+16,4% vs 2016).

Les mises en place par les filières organisées participant à l'observatoire du Synalaf ont augmenté de 18% par rapport à 2016. Les poulets Bio représentent 96% de ces mises en places qui dépassent les 10 millions. L'Agence Bio recense 11,2 millions de têtes de volailles de chair Bio soit 1,4% du cheptel national. La région Pays de Loire reste leader en rassemblant près de 38% du cheptel Bio national. La filière s'organise en Bretagne autour de deux nouveaux opérateurs : Volailles de Bretagne et Volailles de Janzé.

Les GSA sont le principal circuit de distribution et détiennent 51% du marché, suivi par les magasins Bio (29%), la vente directe (18%) et les artisans-bouchers (2%).

Source : Agence Bio / AND I - 2017

FILIÈRE «OEUFS» BIOLOGIQUES

Un marché de 390 millions d'euros en 2017 (+17%)

Les effectifs de poules pondeuses mises en place et le nombre d'œufs Bio produits par les organisations participant à l'observatoire du Synalaf ont connu une forte croissance, respectivement de +17% et +18% par rapport à 2016. Selon cet observatoire, 872 millions d'œufs Bio ont été produits en 2017. La Bretagne reste la première région productrice d'œufs Bio et détient près de 30% du cheptel de poules pondeuses. 50% du cheptel national est élevé en Bretagne et Pays de Loire.

Plus de 63% du chiffre d'affaires total généré par la vente au détail d'œufs Bio est réalisé en GSA, suivie par les magasins spécialisés qui détiennent 31% de parts de marché (en baisse). La vente directe totalise à peine 5% des ventes.

Sources : Agence Bio et Observatoire du Synalaf 2018.

LES ÉTAPES DE LA CONVERSION À L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE

Les questions à se poser avant de se lancer :

Les formations	Comment aborder les changements induits par la conversion à l'Agriculture Biologique ?
Le diagnostic	La conversion est-elle techniquement possible sur mon exploitation ?
Le projet	Est-elle économiquement viable ?
La commercialisation	Les produits sont-ils valorisés en Bio ?

QUI CONTACTER POUR...

... POUR SE FORMER ?

Le réseau **FORMABIO** rassemble les établissements de formation du Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt qui proposent des formations spécifiques à l'Agriculture Biologique, dont certaines peuvent être suivies à distance.

Réseau Formabio, un réseau au service de la formation Bio.

Contact : Jean-Marie MORIN - animateur du réseau Formabio - CFPPA Rennes Le Rheu. Contact : Tél. : 02 99 60 90 07 - jean-marie.morin@educagri.fr - www.reseau-formabio.educagri.fr

Les réseaux des Groupements d'Agriculteurs Biologiques et des Chambres d'Agriculture proposent aussi des formations spécifiques aux agriculteurs Bio et conventionnels.

... POUR S'ENGAGER DANS LA CERTIFICATION ?

A ce jour, 8 organismes de contrôle sont agréés en France, dont 5 qui interviennent en Bretagne : Certipaq Bio, Certis, Ecocert France, Qualisud et Bureau Veritas Certification France.

Plus d'infos : www.bio-bretagne-ibb.fr (Développer son activité Bio > Réglementation > Organismes certificateurs)

... POUR NOTIFIER SON ACTIVITÉ ?

La notification est une déclaration d'activité obligatoire (art. 28 du règlement CE 834/2007). Sa gestion est assurée par l'Agence Bio pour le compte du Ministère de l'Agriculture.

Contact : Agence Bio - Service Notifications - Tél. : 01 48 70 48 42 - notifications@agencebio.org - <https://notification.agencebio.org> (notification en ligne)

... POUR CONNAÎTRE LES AIDES AUX PRODUCTEURS BIO ?

Depuis 2011, les producteurs Bio ou en projet de conversion peuvent bénéficier des diagnostics ou études Conversion subventionnés par :

- Le Conseil régional de Bretagne dans le cadre de dispositifs "PASS BIO"
Détail du dispositif sur www.bio-bretagne-ibb.fr (Développer son activité Bio > Aides financières)
- Le Conseil général d'Ille et Vilaine, dans le cadre du dispositif "Développement des systèmes de production autonomes et économes en intrants"

RETROUVEZ LA LISTE COMPLÈTE DES TECHNICIENS HABILITÉS PASS'BIO AINSI QUE LE GUIDE D'INFORMATIONS (PUBLIÉ PAR LE CONSEIL RÉGIONAL DE BRETAGNE) SUR LES PRINCIPAUX SOUTIENS FINANCIERS :

www.bio-bretagne-ibb.fr/developper-activite-bio



WWW.PRODUIREBIOENBRETAGNE.FR Le site du pôle conversion Bio régional

Afin de faciliter les démarches de conversion d'exploitations agricoles vers l'agriculture biologique, la Fédération Régionale des Agriculteurs Bio (FRAB) et les Chambres d'Agriculture de Bretagne co-pilotent le «Pôle conversion bio régional», avec le soutien de la Région et les services de l'Etat. Retrouvez en ligne les dispositifs d'accompagnement et les structures compétentes sur le domaine.

www.produirebioenbretagne.fr

LES ORGANISMES CERTIFICATEURS

BUREAU VERITAS CERTIFICATION FRANCE

Bâtiment Le Guillaumet
60, av. du Gal de Gaulle
92046 PARIS LA DEFENSE CEDEX
Tél. : 01 41 97 00 74 - Fax : 01 41 97 08 32
www.qualite-france.com - www.bureauveritas.fr
(code OC : FR-BIO 10)

CERTIPAQ BIO

56, rue Roger Salengro
85013 LA ROCHE SUR YON
Tél. : 02 51 05 14 92 - Fax : 02 51 36 84 63
certipaq@certipaq.com
www.certipaqbio.com
(code OC : FR-BIO 09)

CERTIS

Immeuble Le Millepertuis
Les Landes d'Apigné - 35650 LE RHEU
Tél. : 02 99 60 82 82 - Fax : 02 99 60 83 83
certis@certis.com.fr
www.certis.com.fr
(code OC : FR-BIO 13)

ECOCERT FRANCE

BP 47
32600 L'ISLE-JOURDAIN
Tél. : 05 62 07 39 92 - Fax : 05 62 07 11 67
info@ecocert.fr
www.ecocert.fr
(code OC : FR-BIO 01)

QUALISUD

15, avenue de Bayonne
40500 SAINT-SEVER
Tél. : 05 58 06 15 21 - Fax : 05 58 75 13 36
contact@qualisud.fr
www.qualisud.fr
(code OC : FR-BIO 16)

AGROCERT*

4, rue Albert GARY
47200 MARMANDE
Tél. : 05 53 20 93 04 - Fax : 05 53 20 92 41
agrocert@agrocert.fr
www.agrocert.fr
(code OC : FR-BIO 07)

BUREAU ALPES CONTRÔLE*

3, impasse des Prairies
74940 ANNECY LE VIEUX
Tél. : 04 50 64 06 75 - Fax : 04 50 64 06 02
mdubuc@alpes-controles.fr
www.alpes-controles.fr
(code OC : FR-BIO 15)

CERTISUD*

70, avenue Louis Sallenave
64000 PAU
Tél. : 05 59 02 35 52 - Fax : 05 59 84 23 06
certisud@wanadoo.fr
www.certisud.fr
(code OC : FR-BIO 12)

**Organismes Certificateurs n'intervenant pas en région Bretagne*



**Venez nous rencontrer sur le
Pavillon Collectif «Bio Grand
Ouest» Hall 5 - Stand B38**

INITIATIVE BIO BRETAGNE (IBB)

Immeuble Les Galaxies
2 place René Cassin
35700 RENNES
Tél : 02 99 54 03 23
contact@bio-bretagne-ibb.fr
www.bio-bretagne-ibb.fr

INTER BIO DES PAYS DE LA LOIRE

9, rue André Brouard - CS 70510
49105 ANGERS Cedex 02
Tél : 02 41 18 61 50
contact@interbio-paysdelaloire.fr
www.interbio-paysdelaloire.fr

Avec le soutien de :



Crédits photos : Agence Bio - IBB
Conception graphique : Initiative Bio Bretagne